

M. le préfet de la Gironde vient d'adresser la lettre suivante à MM. les présidents des cercles de Bordeaux :

Monsieur le président, J'ai eu déjà l'honneur d'appeler votre sérieuse attention sur les abus auxquels le jeu a donné lieu dans les cercles de Bordeaux.

En réclamant votre concours pour éviter le retour de ces abus si déplorables, au point de vue des familles, et même sous le rapport de la considération dont vos réunions doivent jouir, je vous prie d'user de toute votre influence, notamment :

Pour interdire absolument les jeux de hasard ;

Pour modérer, à l'égard des jeux licites, le taux des enjeux ;

Pour que l'heure de la fermeture des cercles ne s'étende pas au delà de minuit.

Je suis persuadé, monsieur le président, que vous avez apporté tous vos soins à l'exécution des recommandations que j'avais eu l'honneur de vous adresser ; cependant, il est venu à ma connaissance que, dans quelques cercles, elles n'avaient pas été tout à fait suivies ; je les renouvelle donc instamment.

J'ajouterais que des réunions m'ont été signalées, où des jeunes gens, à peine sortis des bancs du collège, avaient été admis à jouer et avaient perdu des sommes considérables ; c'est là, monsieur, un très-grave désordre dont la responsabilité morale incombe, jusqu'à un certain point, au président, et qui pourrait entraîner la fermeture du cercle, peut-être même, dans certains cas, des poursuites judiciaires.

J'ai parlé de responsabilité morale : n'est-ce pas, en effet, un spectacle bien douloureux que de voir un jeune homme qui n'a rien à lui, perdre quelquefois en peu de temps le fruit des longs travaux d'une famille, et de se fermer ainsi, presque au début de la vie, toute carrière honorable.

Par votre influence, par votre contrôle à la fois bienveillant et sévère, vous pouvez, je n'en doute pas, obtenir que les jeunes gens surtout soient arrêtés à temps sur une pente fatale qui conduit au désordre, à la ruine et jusqu'au déshonneur des familles.

Je vous prie donc très instamment de me prêter tout votre concours et j'y compte.

Agréz, &c.

Le préfet de la Gironde, E. DE MENTQUE.

Avis à Messieurs les meuniers. — Un meunier des environs de Cologne vient d'être traduit en justice pour cause de fraude ; on pense généralement qu'il sera condamné à une amende de 100,000 thalers au moins 375,000 fr.) Il y a quelques années qu'un autre meunier fut condamné pour ce même fait à 200,000 thalers.

Les journaux ont rapporté, il y a quelque temps, l'assassinat commis à Dijon par le sieur Henry, dit Chrétien, tailleur, sur la personne de sa jeune fille.

Chrétien a comparu devant la cour d'assises de la Côte-d'Or.

Les débats ont eu lieu à huis-clos, à cause des détails immoraux que l'instruction avait révélés.

L'accusé a été condamné à la peine de mort, et il s'est alors écrié : « Je suis satisfait ; c'est ce que je demandais »

En rentrant dans la prison, Chrétien a essayé de se donner la mort. A l'aide d'un petit couteau qu'il était parvenu à soustraire aux regards, il s'est fait au cou une entaille, au moment où on allait lui mettre la camisole de force. On s'est aussitôt précipité sur lui, et il n'a pu recidiver. Sa blessure est sans gravité.

La Gazette de Lyon rapporte en ces termes un acte de superstition étrange :

La veuve X... habite avec ses deux fils le quartier des Brotteaux. Lundi, le plus jeune devait aller dans une ville voisine tirer au sort. Sa mère, n'ayant pas le moyen de fournir un remplaçant, s'adressa à une librairie de cartes, puis à une somnambule. Nous ne savons quelle réponse elle en obtint, mais dimanche dans la soirée, la veuve X... se dirigeait vers un cimetière de la Guillotière. De là, après avoir fouillé en soupirant le terrain de quelque tombe, elle sortit en emportant un petit os...

Arrivée chez elle, elle se mit en devoir de coudre l'os à la veste de son fils, mais si habilement qu'il n'y paraissait pas. Son fils lui dit adieu ; ils s'embrassent en pleurant, puis la veuve X... se couche. A peine au lit, elle s'endort ; mais un cauchemar affreux l'étreint aussitôt. Elle croit voir, elle voit le mort du cimetière qui vient lui réclamer son bien. Elle se cache, elle s'agite, elle lutte avec le fantôme... puis se réveille. Elle allume sa lampe, et la lumière, ennemie des spectres, met en fuite son importun visiteur. La nuit fut mauvaise, et le lendemain une fièvre assez intense la retenait au lit. Enfin, le jour suivant, le fils entre et court embrasser sa mère en lui montrant un bon numéro. La mère est guérie aussitôt, et, dans sa joie, elle veut dévoiler à son fils le talisman qui l'a protégé. A son tour, le fils a failli s'évanouir en voyant avec quel compagnon il avait voyagé.

Aujourd'hui, tout va bien ; la mère reste convaincue que l'os du cimetière a porté bonheur à son fils ; mais pour ne pas avoir une seconde visite du propriétaire, elle vient de rendre au mort ce qui appartient au mort.

On nous apprend, dit le Moniteur de la Haute-Loire, qu'un acte coupable aurait été commis à Aurée, vers le milieu de ce mois. Quelques individus ont essayé de faire sauter l'église au moyen de boîtes remplies de poudre. Cette audacieuse tentative n'a pas eu heureusement le succès que ses auteurs en attendaient.

L'autel d'une chapelle et un banc ont subi seuls une grave atteinte ; quelques dalles ont été soulevées. On n'a constaté aucun vol. On pense généralement que cette action sacrilège est le résultat d'une rivalité ayant existé autrefois entre les habitants sur le choix de l'emplacement. La justice est saisie de cette affaire.

Un lieutenant du régiment autrichien Jellachich, M. Pryljewie, a inventé un instrument à mouvement perpétuel. Sa structure est basée sur un ressort, sur un levier, et sur une force de projection. On obtient par cet appareil, selon son volume, une pression très-légère ou très-puissante.

Le fameux chef de brigands hongrois, Rosza Sandor, jadis la terreur des provinces où son nom était prononcé, l'implacable massacreur de juges et de gendarmes, répond actuellement de ses crimes devant le tribunal criminel de Pesth.

L'acte d'accusation, qui sans doute ne contient qu'une petite partie de ses forfaits, est un long et hideux registre mortuaire dans lequel la perversité humaine étale sa monstrueuse férocité.

Rosza Sandor se fait gloire d'être descendu d'un fameux brigand qui, comme lui, désola jadis sa patrie, et périt dans un combat contre la gendarmerie. Il a exercé pendant plus de vingt ans l'horrible métier qui va le mener très prochainement à la potence.

Toute cette partie de sa vie peut se résumer ainsi : vols de troupeaux, incendies de fermes

ou de villages, dévalisations de voyageurs, assassinats de personnes suspectes de pouvoir dénoncer son repaire à la gendarmerie, attaques nocturnes de la maison d'un juge avec massacre de tout être vivant, pièges tendus aux gendarmes pour les amener à la portée de sa carabine.

Le terrible brigand ne paraît jamais avoir opéré avec plus de quatre compagnons, sauf durant la révolution, époque où Rosza commandait une bande d'une centaine de malfaiteurs.

Les repaires ordinaires de ces bandits étaient des meules de foin ou de paille, telles qu'on les trouve près de chaque tuya ou ferme bourgeoise.

Lorsqu'ils se savaient traqués par un trop grand nombre de gendarmes, les bandits montaient leurs indomptables chevaux qui les portaient à la nage, sur quelque îlot désert de la Theiss ou du Danube.

Il leur suffisait, dans ce cas-là, de donner ordre à n'importe qui de les pourvoir de vivres et de les renseigner sur l'attitude de la gendarmerie, pour que personne osât s'y refuser. Le nom de Rosza, dont la carabine ne manqua jamais la tête ou le cœur d'un ennemi, inspirait une telle terreur, que des bandes de paysans, armés d'abord pour lui donner la chasse, jetaient leurs armes et s'enfuyaient en faisant force signes de croix lorsqu'ils le voyaient apparaître.

Rosza Sandor se tenait presque toujours caché aux portes de Szegedin. Les 10,000 florins que le gouvernement avait promis à celui qui le livrerait mort ou vif, ne tentèrent jamais personne. Ce fut l'énergie d'une femme dont, par méfiance, il venait d'assassiner le mari chez lequel il avait toujours reçu l'hospitalité, qui livra ce monstre garrotté à la gendarmerie de Szegedin.

Cet audacieux bandit, qui, au moment de son arrestation, s'écriait : « Je serai bientôt libre, et je jure de dépeupler alors le comitat de Szegedin et de n'épargner pas même les enfants à la mamelle ! » ose cependant parler encore avec assurance de sa proclamée mise en liberté.

J'allais à Pesth, dit-il, demander grâce à S. M. l'empereur, au moment où l'on m'a arrêté ; et je jure lui promettre de changer de vie et lui offrir mes services contre les autres brigands qui désolent la Hongrie.

Il est inutile de dire que personne, en Hongrie, ne doute de le voir pendu immédiatement après le procès, qui est l'objet de tous les entretiens dans les contrées où Rosza Sandor a fait tant de victimes.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Produits de la semaine du 12 au 18 février

Nombre de voyageurs, 104,274.
Produit des voyageurs, 275,439 35
Bagages, marchandises, etc., 681,376 14
Produit total, 956,815 49

Semaine correspondante de 1858.

Nombre de voyageurs, 107,618.
Produit des voyageurs, 284,383 65
Bagages, marchandises, etc., 727,516 29
Produit total, 1,011,899 94

Différence en moins pour 1859, 55,084 45
Soit : 5 44 %.

Produit par kilomètre.

1859 — 919 kilomètres exploités, 4,041
1858 — 862 idem, 4,173

Différence en moins pour 1859, 132
Soit : 11 25 %.

Produit total du 1er (1859), 7,209,589 20
au 18 février, 6,917,613 58
Différence en plus pour 1859, 291,975 62
Soit : 4 22 %.

THÉÂTRE DE LILLE
Jeudi 3 mars, spectacle à 6 h. 1/2 :
Au bénéfice de M. Guérin.
LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE,
pièce nouvelle en 5 actes et 7 tableaux.

Théâtre des Amateurs
JEUDI 3 MARS
AU BÉNÉFICE DE M. ROY
SPECTACLE EXTRAORDINAIRE.

- 1. LE BAL MABILLE, vaudeville en un acte.
2. LA FERME DE PRIMEROSE, comédie-vaudeville en un acte.
3. SI J'ÉTAIS INVISIBLE, chansonnette comique.
4. LE GITANOS AUX CORDES VACILLANTES, chansonnette.
5. L'AUMONIER DU RÉGIMENT, com.-vaud. en un acte.
6. ON NE PASSE PAS ou le Poste d'honneur, comédie-vaudeville en un acte.
On commencera à six heures et demie.

HOTEL DES BAINS
Passage du Saumon (galerie des Bains), situation unique au centre de PARIS. — Point de bruit de voitures, toutes les chambres sont au premier et donnent sur une vaste cour intérieure. — Couchers excellents, propreté irréprochable, prix modérés. — On entre à toute heure par la grille de la rue Montmartre. 4790 (1399)
Pour tous les articles non signés, J. Rebourg.

ANNONCES

On demande
A ACHETER D'OCCASION
UN BILLARD EN BON ÉTAT.
S'adresser au bureau de ce journal. 1354

On demande
un Imprimeur-lithographe
chez J. REBOUX, 20, rue Neuve, Roubaix.

On demande
Un PAPETIER-RELIEUR
chez J. REBOUX, 20, rue Neuve.

Lithographe.
On demande, pour une des principales villes de la Belgique, un imprimeur-lithographe sachant faire les reports et pouvant s'occuper des impressions à deux teintes.
S'adresser au bureau de ce journal.

MAISON
On désire louer, aux environs de la Place, une maison propre à un commerce de détail.
Réponse au bureau de ce journal, sous les initiales C. D.

elle rougit, puis elle pâlit et rougit de nouveau : quelqu'un montait l'escalier.

Elle se leva dans l'intention de courir auprès de sa mère ; mais elle se rassit avant d'avoir pu prendre une résolution. Si la femme du maître de poste l'avait vue dans son beau négligé ! Elle avait laissé tomber son ouvrage, et elle s'empressait de le ramasser, lorsque la porte s'ouvrit tout à coup et que William parut à côté d'elle.

Il semblait avoir peine à maîtriser la violence de son émotion et à s'empêcher de presser Marie sur son cœur.

« Soyez le bienvenu, monsieur l'ingénieur ! dit-elle en réprimant sa surprise. Il doit être bien pénible de voyager par cette chaleur.

« Chaleur ? — Le mot est insuffisant : le soleil est brûlant, le sable de la route est brûlant, tout est brûlant aujourd'hui.

« Il fait pourtant bien frais chez nous ! reprit Marie, mais sans ce doux sourire dont elle accompagnait d'ordinaire ces phrases à double entente.

« Ne t'y trouve pas déjà tant de fraîcheur ! — Ma mère va venir à l'instant ; — ayez la bonté... Marie indiquait du regard une chaise voisine de la sienne.

« Je vous en prie, abandonnez ce ton cérémonieux ; si j'osais, je vous ferais observer combien il est froid entre d'anciens amis comme nous ; dispensez-moi de vous appeler madame de Walden, et ne me nommez plus monsieur l'ingénieur. — Ces mots sont pour moi d'une froideur mortelle.

« Mais l'usage, les convenances, balbutia Marie.

« Sont bien peu de choses au prix de... — Non, interrompit Marie avec un trouble

manifeste, ils ne sont pas de si peu d'importance ; — songez....

« Croyez-vous que je pèse tout ! Impossible d'oublier ce que chaque jour on se rappelle soi-même mieux que personne ; mais on ne peut vivre une éternité sous le joug de l'usage et des convenances ! J'aspire avec ardeur à l'instant où il me sera permis de m'en affranchir, afin de montrer que le cœur a des droits bien autres que toutes les convenances du monde.

« Pour l'amour de Dieu, ne parlez pas ainsi ! dit d'un ton suppliant Marie, incapable de supporter plus longtemps cette contrainte. Je vous en prie instamment, ne me tenez pas ce langage :

« Faut-il donc encore aujourd'hui me taire de nouveau ? répliqua William, saisissant la main de Marie et la regardant en face.

« Notre situation est si différente ; les temps sont si changés ! répondit-elle à voix basse.

« Oui, les temps sont changés, bien changés ! et précisément pour cela, ma chère Marie, éternellement aimée, tu ne sera pas plus impitoyable envers moi que ne l'a été mon propre destin. Je ne demande pas à pouvoir proclamer dès aujourd'hui à la face du monde : cette femme que j'adore depuis sept ans, pour le bonheur de laquelle j'aurais donné ma vie, cette femme qui m'a coulé des pleurs — elle est maintenant à moi pour toujours — elle va me payer de mes souffrances ! — Non, ma bien-aimée Marie, je ne demande pas cela ! Mais permettez-moi ce langage ici, loin de l'envie et de toute oreille indiscret.

« Parle, oh ! parle ! toutes mes épreuves, tous mes tourments n'ont-ils pas atteint leur terme ? Marie, refuseras-tu encore d'être à moi ?

L'œil, miroir de l'âme, ne put se taire. A la

vérité, Marie conservait encore quelque empire sur ses lèvres, ces autres interprètes du cœur ; mais elle n'en avait plus sur ses yeux.

William vit briller des larmes sous ses paupières et la rougeur se répandre sur ses joues ; cependant il craignait de se tromper encore comme six ans auparavant, et il n'osait traduire fidèlement ce langage et les indices encore plus sûrs, et assurément il n'en aurait pas manqué, si la mère de Marie n'était précisément entrée avec une brassée de livres de chocolat.

Elle salua affectueusement William ; mais lui, quelque grande que fût d'ailleurs son estime pour elle, la souhaita en ce moment au bout du monde. Néanmoins, la bonne dame, qui avait fini sa journée, ne quitta plus sa fille d'un instant, au grand déplaisir de l'ingénieur.

« Eh bien, au nom du Ciel, n'as-tu pas encore tiré tes affaires au clair ? demanda, au retour de William, la tante Marguerite, qui s'aperçut aussitôt qu'il n'avait atteint son but.

« Au clair ! — Hélas ! je crois que je n'y parviendrai de ma vie ! — Chère tante, invitez toutes les deux à venir demain prendre le café dans mon jardin, et alors... »

Là-dessus, William lui souhaita une bonne nuit en lui serrant cordialement la main.

Le lendemain, l'ingénieur fut occupé toute la matinée dans sa maison. Mais l'après-midi il aida la conseillère à préparer la table pour le café. Mille fois ses pensées se portèrent sur ce qu'il pouvait entendre de cette entrevue.

Si le destin ne lui était pas contraire, si tout marchait selon ses désirs, sa maison serait le théâtre de la solennité ; il en avait pris la résolution secrète.

La pendule n'avait pas encore sonné quatre

heures — cette heure à laquelle on prend le café dans les petites villes — lorsque la porte du jardin s'ouvrit et que le conseiller Utter entra dans le paradis de William avec sa « belle petite rose. »

« Eh ! quelle magnificence, monsieur l'ingénieur ! » dit la mère de Marie, les yeux fixés sur les vases d'argent et sur les autres objets de luxe qui brillaient aux rayons du soleil.

Marie se contenta d'admirer les superbes fleurs placées dans deux vases de cristal, et qui exhalaient un parfum délicieux.

« Ma petite rose fait l'éloge du jardinier, dit le conseiller en frappant sur l'épaule de Marie, tandis que madame sa mère... Allons, allons, ma chère voisine, je ne dirai rien de méchant ! » ajouta-t-il sur le ton le plus plaisanterie.

La conseillère fit les honneurs de la table, et ce fut alors son tour d'entendre des louanges sur son excellent café, si délicieux qu'on n'en avait jamais pris de pareil.

Heureux comme un homme peut l'être le jour où il songe à faire un voyage d'Elie entre le ciel et la terre, William allait de l'un à l'autre de ses hôtes, le regard rayonnant.

Quand il s'agissait de jardins, le conseiller était toujours là ; il accompagna donc les deux dames âgées ; lorsqu'elles firent une promenade dans celui de William, Marie voulait les suivre ; mais madame Utter lui dit, sans aucune intention, paraissait-il :

« Chère Marie, reste ! Je crains que le mops ne saute sur la table et ne renverse les vases à terre. »

Et Marie demeura à sa place pour surveiller le chien et protéger les vases.

Mme ÉMILIE CARLEN.
(La suite au prochain numéro).